

ANNEXE ASSAINISSEMENT SANITAIRE

Annexe 13 : Commune de La Ciotat

La commune de La Ciotat, située au bord de la Méditerranée, à proximité de Marseille, compte 8 639 abonnés au service de l’assainissement collectif pour une population totale évaluée à 36 044 habitants (un abonné pouvant rassembler plusieurs habitants. Le nombre de dispositifs d’assainissement non collectif est évalué à 1 276. Le taux de raccordement est de 87,51 %.

La Ciotat fait partie de l’agglomération d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste. Le système d’assainissement de cette agglomération est autorisé par l’arrêté préfectoral N°44-2003-EA du 16 décembre 2004.

1) Le réseau d’assainissement :

Le réseau d’assainissement présente un linéaire total de 120,29 kilomètres. De type séparatif, il comporte 13 stations de relevage dont 4 possèdent une surverse.

Type	Dénomination	Situation	Surverse	Rejet
PR	Villa des Tours	La Ciotat	OUI	Méditerranée
PR	Baie des Anges	La Ciotat	OUI	Méditerranée
PR	Saint Ambroise	La Ciotat	OUI	Bassin de rétention
PR	Sémaphore	La Ciotat	OUI	Pluvial
PR	Les Roseaux	La Ciotat	NON	-
PR	Quai Ganteaume	La Ciotat	NON	-
PR	La Bouronne	La Ciotat	NON	-
PR	Le Mugel	La Ciotat	NON	-
PR	Les Myrtilles	La Ciotat	NON	-
PR	La Garde	La Ciotat	NON	-
PR	Ecole de Voile	La Ciotat	NON	-
PR	Jonquet	La Ciotat	NON	-
PR	Le Liouquet	La Ciotat	NON	-

2) La station d’épuration :

La station d’épuration du système d’assainissement de La Ciotat – Ceyreste est située sur la commune de La Ciotat, située à proximité de la Mairie, est constituée de deux étages de traitement : un étage de traitement physico-chimique suivi d’un étage de traitement biologique. L’étage de traitement physico-chimique a été construit en 1990 et l’étage de traitement biologique a été mis en service en 2006. Sa capacité est de 94 835 équivalents habitants. Son débit nominal est de 13 680 m³/h. Actuellement elle traite les effluents d’une population permanente, des communes de La Ciotat et Ceyreste, évaluée à 34 393 habitants.

Elle comprend les ouvrages suivants :

- Deux unités de prétraitement avec dégrilleur, dessableur-déshuileur ;
- Deux bassins de coagulation file temps sec de 12 m³ unitaire ;
- Deux bassins de floculation file temps sec pour un volume total de 110 m³ ;
- Deux décanteurs lamellaires de surface unitaire au miroir de 28 m² ;
- Trois bassins de coagulation file temps de pluie de 22 m³ unitaire ;
- Un bassin de floculation temps de pluie de 64 m³
- Deux décanteurs lamellaires file temps de pluie de surface unitaire au miroir de 30 m²
- Six biofiltres de biozollane de volume utile unitaire de 124 m³
- Deux centrifugeuses de capacité de production unitaire de 750 Kg/h de MS (matières sèches) associées à une préparation automatique de polymère ;
- Un dispositif de désodorisation équipé de 3 tours de lavage ;
- Un silo de stockage des boues déshydratées ;
- Un dispositif de traitement des graisses Lipocycle d'un volume utile de 350 m³.

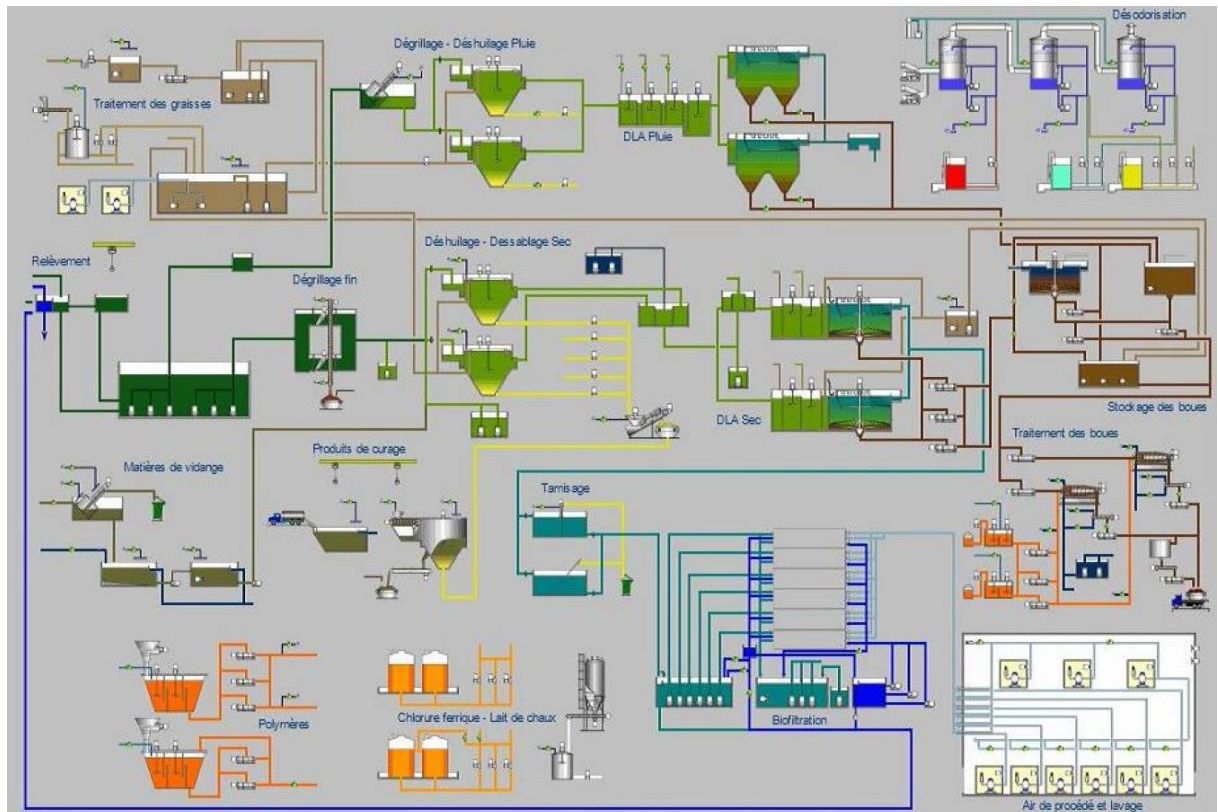


Schéma de principe de la station d'épuration

L'ouvrage permet de respecter les performances suivantes :

- MES < 35 mg/l ;
- DCO (Demande Chimique en Oxygène) < 125 mg/l ;
- DBO₅ (Demande Biologique en Oxygène à 5 jours) < 25 mg/l.

Le rejet des eaux traitées s'effectue à la mer au lieu-dit "Calanque d'Espinon". Le suivi du milieu marin n'a pas mis en évidence d'impact significatif du rejet.

3) Schéma du réseau actuel :

